

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

DIRECTION GENERALE DES FORETS ET DES RESSOURCES NATURELLES

**ATELIER NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS
BENINOIS SUR LA CDB AVEC UN POINT FORT SUR L'ACCES ET LE PARTAGE
JUSTE ET EQUITABLE DES AVANTAGES (APA) ISSUS DE L'EXPLOITATION
DES RESSOURCES GENETIQUES**

Rapport

Cotonou, du 12 au 16 avril 2010

SOMMAIRE

Sigles et Abréviations	3
I- INTRODUCTION	4
1.1 Contexte et justification.....	4
1.2 Objectifs et résultats attendus.....	5
1.2.1 Objectifs.....	5
1.2.2 Résultats attendus	6
1.3 Profil des participants	6
1.4 Approche méthodologique.....	6
II- DEROULEMENT DE L'ATELIER.....	7
2.1 Mise en route de l'atelier.....	7
2.2 Attentes des participants.....	7
2.3 Communications et points sensibles des discussions	8
2.3.1 Première thématique : Introduction à la CDB.....	8
2.3.2 Deuxième thématique : Introduction à l'APA.....	8
2.3.3 Troisième thématique : Stratégies et législations APA.....	9
2.4 Visite terrain et étude de cas.....	10
III- PRINCIPAUX RESULTATS ET RECOMMANDATIONS	12
3.1 Eléments et actions pour un cadre national APA.....	12
3.2 Rôle des acteurs et besoins en renforcement de capacités.....	13
3.3 Recommandations marquantes de l'atelier.....	13
IV- CONCLUSION ET CLOTURE.....	14
V- ANNEXES	16
• Programme de l'atelier	
• Attentes des participants	
• Savoirs APA et savoirs non APA	
• Propositions pour obtenir un résultat différent de celui de la Thaumatine	
• Rôles, contributions, besoins de renforcement de capacités des acteurs et attentes en ce qui concerne le Comité Interministériel APA Bénin	
• Conclusions du Comité de rédaction des recommandations de l'atelier	
• Liste de présence	

SIGLES ET ABREVIATIONS

APA	: Accès aux ressources génétiques et partage des avantages
CBRST	: Centre Béninois de la Recherche Scientifique et Technique
CDB	: Convention sur la Diversité Biologique
CEDEAO	: Comité Economique Des Etats de l’Afrique de l’Ouest
COMIFAC	: Commission des Forêts d’Afrique Centrale
DGFRN	: Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles
IEC	: Information, Education et Communication
MAEIA	: Ministère des Affaires Etrangères et de l’Intégration Africaine
MAEP	: Ministère de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche
MC	: Ministère du Commerce
MCRI	: Ministère Chargé des Relations avec les Institutions
MFE	: Ministères des Finances et de l’Economie
MEPN	: Ministère de l’Environnement et de la Protection de la Nature
MJDH	: Ministère de la Justice et des Droits de l’Homme
MS	: Ministère de la Santé
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société Civile
ProCGRN	: Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles
PTA	: Plan de Travail Annuel
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
RB	: Ressource Biologique
RG	: Ressource Génétique
RGB	: Ressources Génétique et Biologique
RN	: Ressources Naturelles

I- INTRODUCTION

1.1 Contexte et justification

La Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (CBD) est un accord multilatéral qui a été adopté en juin 1992, à Rio de Janeiro (Brésil), durant la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement. La finalité de ce sommet est de concilier le développement économique mondial et la protection de l'environnement en vue d'un développement durable.

La CDB vise trois objectifs majeurs à savoir :

1. La conservation de la diversité biologique (ou biodiversité) ;
2. L'utilisation durable des composantes de la biodiversité ;
3. Le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques.

Ce dernier objectif a été ajouté à la demande des pays en développement, où se trouvent environ 80 % des ressources génétiques mondiales en vue de leur donner le moyen de commercialiser de façon profitable "leurs" ressources génétiques afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et créer ainsi une incitation économique pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.

En ratifiant la convention le 30 juin 1994, le Bénin, à l'instar de tous les gouvernements nationaux qui l'ont adoptée, s'est engagé à mettre en place les trois principaux objectifs de la convention.

Mais au Bénin, les questions d'accès aux ressources génétiques et de partage juste et équitable des avantages issus de leur exploitation sont restées en grande partie l'apanage d'experts. Jusqu'à présent, l'APA a encore peu contribué à la réduction de la pauvreté des populations du fait de l'inexistence de réglementations nationales et internationales opérationnelles relatives à l'APA, réglementations qui permettraient aux populations des zones rurales (où la pauvreté est la plus répandue) de fonder leurs revendications pour un partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques par les gouvernements ou le secteur privé.

Au nombre des raisons à la base de cette situation, on peut citer :

- La méconnaissance du potentiel de l'APA dans le domaine économique par les décideurs politiques ;
- Le faible niveau de communication, de sensibilisation et d'échanges entre les groupes de parties prenantes concernés (pouvoirs publics, universitaires, secteur privé et communautés autochtones et locales);

Le renforcement des capacités à tout point de vue apparaît alors indispensable.

A cet effet, pour mettre en œuvre le plan d'action de la CDB concernant le renforcement des capacités pour l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages issus de leur exploitation, plan d'action adopté par la septième Conférence des Parties (COP-7) en 2004, l'Initiative pour le renforcement des capacités pour l'APA en Afrique a été créée. Son action

est conçue, à long terme, comme un processus itératif visant à mettre l'APA au service de la lutte contre la pauvreté en Afrique.

En réalisant ces objectifs, l'Initiative œuvre pour un partage équitable des avantages découlant de l'utilisation de ressources biologiques/génétiques qui aura des effets positifs à long terme sur la sécurité alimentaire, la bonne gouvernance et les OMD (objectifs 1, 3, 7 et 8). L'implication du secteur privé est considérée comme un facteur primordial conditionnant la réussite d'un renforcement efficace des capacités, car l'APA vise à instaurer une valorisation commerciale équitable des ressources génétiques fondée sur une compréhension mutuelle de leurs intérêts par les " fournisseurs " et les " utilisateurs ". C'est pour cette raison que les échanges ouverts et le renforcement de la confiance avec les représentants d'entreprises des secteurs alimentaire, cosmétique et pharmaceutique revêtent jusqu'à présent une importance capitale, d'où le besoin d'un fondement solide pour l'intensification des partenariats avec le secteur privé dans la nouvelle phase de l'initiative.

Pour atteindre ses objectifs, le mécanisme APA a besoin d'un régime national fort. Sur le plan national, on pourrait inciter fortement les associations professionnelles (les associations des praticiens de la médecine traditionnelle) et les sociétés savantes compétentes (chercheurs) à incorporer les principes sous-jacents à la politique en matière d'APA aux normes éthiques qu'elles imposent à leurs membres.

Étant donné la forte incertitude qu'ont suscitée les questions morales et juridiques à l'égard de la recherche sur les ressources génétiques et les connaissances traditionnelles associées, la plupart des organismes apprécieraient disposer de directives plus explicites sur certaines de ces questions dans le cadre de l'élaboration d'une politique et d'une réglementation en matière d'APA.

C'est pour parvenir à ces objectifs très importants que le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, en collaboration avec l'Initiative pour le renforcement des Capacités pour l'APA en Afrique organise l'atelier de développement des capacités des acteurs Béninois sur la CDB avec un point fort sur l'Accès et le Partage juste et équitable des Avantages (APA) issus de l'exploitation des ressources génétiques.

1.2 Objectifs et résultats attendus

1.2.1 Objectifs

L'objectif général de l'atelier est de lancer le processus de concertation sur l'APA en vue de créer un groupe d'acteurs nationaux forts pour soutenir le travail du Comité Interministériel mis en place par le Gouvernement pour élaborer une réglementation nationale APA.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Présenter la CDB et échanger sur des thèmes nouveaux et importants en relation avec l'APA ;
- Présenter l'APA et procéder à des échanges approfondis sur ses enjeux et son application au Bénin ;
- Etudier des cas de processus nationaux APA de la région ;

- Elaborer des recommandations pour la stratégie nationale APA et le travail du Comité Interministériel.

1.2.2 Résultats attendus

A la fin de cette rencontre :

- La CDB, les thèmes nouveaux et importants de la Convention, avec un point fort sur l'APA sont bien connus et maîtrisés par les acteurs nationaux ;
- Les pratiques béninoises en matière d'APA sont partagées et analysées ;
- Les enjeux de l'APA et ses applications sont développés ;
- Des leçons et expériences sont tirées des processus nationaux APA de la région ;
- De nouvelles pistes de renforcement de la collaboration entre les acteurs, le Comité Interministériel et le point focal APA sont établies pour un meilleur suivi du mécanisme APA au Bénin ;
- Des recommandations pour la stratégie nationale APA et le travail du Comité Interministériel sont formulées.

1.3 Profil des participants

Cet atelier a regroupé divers profils d'acteurs de différentes institutions et secteurs de développement. Entre autres étaient présents :

- Des représentants du MEPN, du MAEP, du MJDH, MC, du MS, du MCRI, du MFE ;
- Des chercheurs ;
- Des praticiens de la médecine traditionnelle ;
- Des représentants de la société civile (ONG nationales) ;
- Des représentants des organisations locales ;
- Des parlementaires ;
- Des PTF ;
- Des experts internationaux de l'Initiative pour le renforcement des Capacités pour l'APA en Afrique

Au total, une soixantaine de personnes ont pris part à cette rencontre.

1.4 Approche méthodologique

Pour atteindre les objectifs visés, les participants ont été constitués en cinq (05) groupes ((îlots). Suivant ce schéma, l'atelier a fonctionné de façon dynamique, interactive à travers :

- Des exposés soutenus par des discussions en plénière ;
- Des travaux de groupes suivis de restitutions/amendements en plénière ;
- Une visite guidée terrain et
- Des études de cas.

Les travaux ont été modérés par Monsieur Hugues QUENUM, assistée par Madame Elodie IKO.

II- DEROULEMENT DE L'ATELIER

2.1 Mise en route de l'atelier

Trois allocutions ont marqué le démarrage officiel des travaux de l'atelier.

Il s'agit :

- Du mot de bienvenue du Directeur Général des Forêts et des Ressources Naturelles, Monsieur Azizou El-Hadj ISSA ;
- De l'allocution de la Directrice de la GTZ, Madame Sabine DIALLO ;
- Du discours d'ouverture officielle de l'atelier, prononcé par le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Bénin, son Excellence Monsieur Justin Sossou ADANMAYI.

2.2 Attentes des participants

La première activité de cet atelier a été la présentation des participants.

L'identité (nom&prénom et occupation) ainsi que des principales attentes de chaque participant ont été déclinées individuellement sur des cartes de différentes couleurs pour faciliter la présentation des participants au sein de leur îlot, puis entre îlots.

Cet exercice a suscité de riches discussions entre les participants et une meilleure compréhension des idées exprimées.

L'exploitation des attentes des participants en plénière a fait ressortir cinq points d'intérêt que sont :

- Le besoin d'amélioration des connaissances liées :
 - A l'APA,
 - A la biodiversité,
 - Aux ressources génétiques/naturelles ;
- Le partage d'expériences ;
- La clarification du rôle des différents acteurs ;
- La mise en œuvre de l'APA :
 - les stratégie et législations sur l'APA,
 - la participation des communautés au processus APA,
 - la valorisation des connaissances traditionnelles et ressources génétiques;
- Les appuis directs pour le renforcement de capacités des acteurs et institutions.

Voir le détail en annexe n° 2.

Cette étape de travail a été clôturée par la présentation des objectifs et du programme de l'atelier (voir programme en annexe n° 1).

2.3 Communications et points sensibles des discussions

En somme seize (16) communications ont été présentées au cours de cet atelier et ont porté sur diverses thématiques liées à la CDB, au concept de l'APA, aux expériences APA en cours au niveau national et dans la sous région ainsi que sur les stratégies et législations APA.

2.3.1 Première thématique : Introduction à la CDB

Deux communications ont meublé cette thématique.

La première intitulée « *Introduction à la Convention sur la Diversité Biologique* » a été présentée par Madame Barbara LASSEN, Représentante de l'Initiative APA.

La deuxième quant à elle a porté sur la « *Stratégie Béninoise de mise en œuvre de la CDB* » et a été exposée par Monsieur Bienvenu BOSSOU, Directeur Général Adjoint des Forêts et des Ressources Naturelles, Point Focal CDB du Bénin.

Ces deux communications ont donné lieu à des échanges qui ont porté sur :

- Le lien entre la mise en œuvre du troisième objectif de la CDB et les deux autres ;
- Les raisons relatives à la non adhésion des Etats Unis d'Amérique et autres pays à la CDB ;
- La situation actuelle du Bénin par rapport aux Etats ayant ratifié cette convention ;
- Le dispositif mis en place pour l'évaluation des engagements pris à la CDB ;
- Les indicateurs de mesure de la conservation et de l'utilisation durable des ressources ;
- Les facteurs politiques, économiques et culturels qui vont en faveur ou en défaveur de la biodiversité.

2.3.2 Deuxième thématique : Introduction à l'APA

Au niveau de cette session d'exposés, l'accent a été mis au prime abord sur l'« *Accès aux ressources génétiques et le partage des avantages (APA)* ». Pour une meilleure compréhension du concept, trois communications ont été déroulées respectivement sur les thèmes :

- *De la recherche aux produits : accès et commercialisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées.* Cette communication introductive a été présentée par Madame Barbara LASSEN ;
- *Les principaux défis pour les décideurs en matière d'APA en Afrique* : Cet exposé déroulé par Monsieur Gustave ABOUA, Enseignant/Chercheur, Maître-Assistant à l'Université Abobo-Adjamé en Côte d'Ivoire, a permis à un troisième communicateur, Monsieur Olivier RUKUNDO (Consultant juridique, Initiative APA) de poursuivre avec le thème
- *Concepts APA*, qui a donné d'amples précisions sur ledit concept.

A la suite de ces trois présentations, les participants ont exprimé leurs préoccupations sur des cartes. Des clarifications ont été apportées par les différents exposants.

Ci-dessous présentée, la substance des principaux points de discussion :

- La conciliation des intérêts scientifiques et commerciaux dans le contexte actuel de la mondialisation ;
- Les critères d'appréciation de l'atteinte des objectifs de l'APA entre le fournisseur et l'utilisateur ;
- La réglementation existante sur la mise en œuvre de l'APA au Bénin ;
- Les questions de droit de propriété intellectuelle: entre le détenteur de la connaissance et le détenteur de la technologie ;
- L'identification et le partage équitable des avantages liés aux ressources.

Toujours dans cette série d'exposés sur l'introduction à l'APA, trois autres communications ont été présentées. Messieurs Olivier RUKUNDO et Bienvenu BOSSOU ont respectivement présenté le « *Point sur les enjeux des négociations en cours du Régime International sur l'APA* » et le « *Cadre national APA au Bénin* ». L'exposé sur les « *Savoirs traditionnels liés aux ressources génétiques* », déroulé par Monsieur Olivier RUKUNDO, a été précédé d'un exercice en groupe qui a permis aux participants de faire une distinction entre les savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques et rentrant donc dans le cadre de l'APA, et les autres types de savoirs traditionnels non-liés à l'APA (confère annexe n° 3).

Les aspects abordés au cours des débats qui ont suivi ces trois dernières communications ont pris en compte les éléments suivants :

- Le processus de négociation de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle ;
- La participation du Bénin aux négociations en cours sur l'APA ;
- Les contraintes liées à l'accès aux ressources dans la mise en œuvre de l'APA ;
- Les difficultés liées à la mise en œuvre de l'APA au sein des communautés ;
- La contribution du régime APA vis-à-vis de la question du respect des cultures et savoirs traditionnels ;
- Les défis de la bioprospection au niveau national ;
- La pauvreté et l'accès aux ressources génétiques ;
- L'exploitation de la ressource et le permis d'exploitation ;
- La possibilité d'un certificat reconnu à l'échelle internationale ;
- La prise en compte des connaissances traditionnelles dans le Régime International ;
- La durabilité du Régime International.

2.3.3 Troisième thématique : Stratégies et législations APA

Dans un premier temps, Monsieur Chouaibou NCHOUTPOUEN, Expert en Biodiversité et Désertification à la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) a eu à présenter les « *Expériences en matière d'APA au sein de la COMIFAC* », puis au Cameroun. Monsieur Olivier RUKUNDO, sur la même lancée, a poursuivi avec les « *Exemples de mesures d'APA en Afrique du Sud et au Kenya* ».

Des clarifications ont été essentiellement apportées au cours des échanges sur :

- L'effectivité de l'application des objectifs de la CDB en Afrique Centrale ;
- L'influence de la CBD sur la législation en vigueur au Cameroun ;
- Les difficultés actuelles se rapportant à la mise en œuvre de la l'APA au plan national ;

- Le degré d'implication de toutes les parties prenantes dans l'élaboration des stratégies ;
- Les mécanismes mis en place pour le partage juste et équitable des avantages ;
- Les méthodes d'évaluation de l'impact de l'utilisation des ressources sur l'environnement ;
- Le processus d'élaboration des lois sur l'APA en Afrique du Sud ;

La présentation des « *Recommandations du 3eme Atelier sous-régional APA et des Objectifs et actions menées par le Comité Interministériel APA du Bénin* » (par Monsieur Bienvenu BOSSOU) est venue clore le chapitre sur les processus APA en cours dans la région africaine et a informé les participants sur les premières mesures déjà prises au Bénin envers un cadre national APA. Cette présentation et les précédentes ont ensuite servi de base à l'élaboration de recommandations envers le gouvernement, le comité interministériel et autres acteurs (voir Section III).

2.4 Visite terrain et études de cas

Une sortie guidée sur le terrain à Porto-Novo a été organisée au Laboratoire de Pharmacognosie du Centre Béninois de la Recherche Scientifique et Technique (CBRST) et au Jardin de Plantes Médicales. Cette sortie a été initiée pour appréhender les dispositifs nationaux mis en place autour des savoirs traditionnels.

Monsieur Fernand GBAGUIDI, Directeur du Laboratoire de Pharmacognosie, a, à travers une communication sur les « *Aspects des activités du Laboratoire de Pharmacognosie touchant à l'APA* », essayé de mieux préciser aux participants, les missions et actions menées par le CBRST dans ce domaine.

Dans la même logique, Monsieur Julien SASSA, Président de l'Association des praticiens de la médecine traditionnelle de l'Atacora-Donga a fait un bref exposé sur « *La médecine traditionnelle et la biodiversité* ».

A la fin de ces deux présentations, des espaces de discussions et échanges d'expériences "communicateurs-participants" ont été institués. Les principaux sujets abordés sont entre autres :

- Le programme de formation et le profil des apprenants du Laboratoire de Pharmacognosie ;
- La collaboration entre le Laboratoire de Pharmacognosie, les Ecoles de formation et les Jardins botaniques ;
- La propriété du brevet de découverte des produits ;
- Les dispositions prises pour la survie du Laboratoire de Pharmacognosie à la fin du programme d'appui au fonctionnement.

Pour approfondir les aspects liés aux « savoirs traditionnels et APA » aussi bien au niveau national que régional, une étude de cas a été présentée et discutée. Il s'agit de l'expérience de la « *Thaumatococcus en Côte d'Ivoire* » présentée par Monsieur Gustave ABOUA.

Sur la base des informations reçues, les participants ont identifié et examiné en groupe, les circonstances qui auraient pu contribuer à avoir un résultat différent de celui présenté dans le cas exposé.

De leur réflexion en groupe, il ressort, la nécessité de :

- Disposer d'un cadre stratégique pour réglementer l'APA par l'Etat ;
- Inventorier les ressources génétiques ;
- Protéger les ressources génétiques ;
- Protéger les connaissances traditionnelles ;
- Mettre en place des mécanismes de traçabilité.

Confère annexe n° 4 pour plus de détails.

Etant donné que la mise en œuvre de l'APA implique le partage juste et équitable des ressources, elle requiert donc un meilleur contrôle, une sécurisation dans le partage.

Pour y parvenir, l'atelier propose de :

- Faire prendre conscience aux communautés de l'importance des savoirs endogènes ;
- Sensibiliser la population autochtone pour la valorisation des savoirs ;
- Former les communautés sur la problématique de l'APA et les aider à se prendre en charge ;
- Protéger les savoirs endogènes à travers des cadres de réflexion : faire un lobbying par exemple ;
- Certifier les connaissances endogènes ;
- Légiférer sur les savoirs (Gouvernement et Législateurs) ;
- Amener l'Etat à créer un cadre de sécurisation des ressources à travers un accompagnement des populations par des groupes d'experts ;
- Veiller à la transformation des ressources à l'intérieur du pays fournisseur pour un partage équitable des bénéfices ;
- Aider à instaurer une loi pour un réel partage ;
- Mettre en place un montage institutionnel APA : nécessité d'asseoir une autorité nationale compétence sur l'APA (créer par exemple un comité interministériel national et régional)

En dépit de tout ce qui précède, pour la protection et un partage équitable des ressources, il est nécessaire de mettre en place un mécanisme pour accéder aux connaissances traditionnelles.

III- PRINCIPAUX RESULTATS ET RECOMMANDATIONS MARQUANTES DE L'ATELIER

Se basant sur les acquis des présentations, études de cas et discussions, les participants de l'atelier ont élaboré un nombre de résultats et recommandations, à savoir :

- Des propositions d'éléments et actions pour un cadre national APA
- Une analyse du rôle potentiel dans l'APA des acteurs présents, leurs besoins de renforcement de capacités et leurs attentes envers le comité interministériel
- Des recommandations concrètes envers le gouvernement, le comité interministériel et autres acteurs impliqués

3.1 Eléments et actions pour un cadre national APA

Sur base des propositions sus présentées, l'atelier a dégagé des mesures et actions prioritaires pour la mise en place du processus et cadre APA au Bénin. Ci-dessous décliné, le récapitulatif de ce qui a été retenu en plénière :

Catégories	Actions prioritaires	
Protection des connaissances traditionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Information et sensibilisation • Sécurité • Valorisation • Certification 	
Montage institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Autorité compétente nationale • Recensement des RG et CT • Soutien à la recherche nationale • Etude d'impact sur la ressource • Elaboration d'un guide sectoriel APA pour l'évaluation de RG • Mise en place d'un comité d'évaluation de la ressource • Création d'une autorité nationale sur les connaissances traditionnelles • Participation des utilisateurs nationaux • Formation du Comité Interministériel • Création d'un comité international (COMIFAO en lien avec la CEDEAO) • Utilisateurs nationaux de la ressource 	
Législation nationale	Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • Etat des lieux intégrant les législations APA • Elaboration d'une stratégie nationale APA • Reformulation des anciens textes en tenant compte des savoirs endogènes et protégeant les RG et leur environnement • Elaboration de la loi sur l'APA • Associer les acteurs à la prise de décision et à l'élaboration des textes

	Eléments	<ul style="list-style-type: none"> • Accès : <ul style="list-style-type: none"> - autorisation d'accès - Elaboration de permis d'exploitation/d'accès - Elaboration d'une législation sur le clonage • Exportation de la RG • Utilisation de la RG • Mécanisme de partage des avantages • Conformité et sanctions • Prise en compte des dérivés • Droits de propriété intellectuelle
Renforcement de capacités		<ul style="list-style-type: none"> • Technologie pour la mise en valeur des RG au niveau national • Formation de toute les parties prenantes • Soutien à la recherche, renforcement de capacité, information + sensibilisation • Plan national de renforcement des capacités • Formation des membres du Comité Interministériel APA • Formation de tous les autres acteurs, parties prenantes • Formation des agents de contrôle

3.2 Role des acteurs et besoins en renforcement de capacités

Ces résultats ont conduit les participants (constitués en cinq groupes homogènes) à la définition de leurs , contributions, besoins de renforement de capacités dans la mise en œuvre et le suivi du processus APA au Bénin et à l'identification de leurs attentes en ce qui concerne le Comité Interministériel. Les catégories d'acteurs qui ont eu à procéder à cette analyse sont les suivantes :

- Les fonctionnaires du MEPN ;
- Les Ministères et l'Assemblée Nationale ;
- La société civile ;
- Les chercheurs ;
- Les praticiens de la médecine traditionnelle et organisations locales.

Les résultats obtenus par groupe d'acteurs figurent en annexe n° 5.

3.3 Recommandations marquantes de l'atelier

Des discussions ayant suivi la présentation des résultats des travaux de groupes sur les rôles des acteurs, il ressort les recommandations suivantes :

➤ *Gouvernement*

- Elaborer un cadre juridique national pour faciliter la mise en œuvre de l'APA au Bénin ;

- Doter le Comité APA de moyens spécifiques pour la mise en œuvre du processus ;
- Eviter de mettre à la tête du Comité Interministériel un Ministre ou fonctionnaire de l'Etat ;
- Préserver les ressources génétiques ;

➤ ***Autres Ministères***

- Doter les ministères d'une structure chargée de la coordination justifiée de l'APA avant sa mise en œuvre pour faciliter son opérationnalisation ;
- Inclure le MAEIA parmi les ministères associés au processus de mise en place de l'APA au Bénin ;
- S'accorder (les ministères) pour apporter leurs contributions au processus APA ;

➤ ***Chercheurs et laboratoires***

- Repenser la relation entre les praticiens de la médecine traditionnelle et les laboratoires ;
- Renforcer la collaboration entre les praticiens de la médecine traditionnelle et les laboratoires pour faire avancer les recherches ;
- Mettre en place un certificat de confidentialité dans la collaboration/coopération avec les Laboratoires du Nord ;

➤ ***Recommandations d'ordre général***

- Clarifier les rôles des différents comités proposés par les groupes d'acteurs ;
- Harmoniser les termes utilisés pour désigner le Comité Interministériel pour la clarification des rôles de chaque acteurs ;
- Amener le Comité Interministériel à asseoir les régimes nationaux et définir les lignes directives pour avoir l'autorité nationale ;
- Prendre en compte tous les acteurs dans la constitution du Comité Interministériel APA ;
- Veiller à ce que tous les acteurs soient pris en compte dans la mise en place du processus afin qu'il soit participatif ;
- S'assurer que le gestionnaire du processus APA est bien le MEPN pour éviter les conflits ; etc.

Afin de donner une plus grande visibilité à la suite du processus de mise en place d'une stratégie APA au Bénin, les participants ont traduit les éléments de réflexion qui sont ressortis des travaux sous forme de recommandations phares de l'atelier.

Pour faciliter leur opérationnalisation, ces recommandations ont été confiées à un comité restreint de cinq (05) membres représentatifs des groupes d'acteurs présents à l'atelier, qui avait pour mandat de reprendre les idées proposées, de les regrouper et de les synthétiser sous forme de recommandations pratiques pour faire avancer le processus APA au Bénin. Voir les recommandations en annexe n° 6.

IV- CONCLUSION ET CLOTURE

Pendant les cinq (05) jours qu'a duré l'atelier, les participants se sont interrogés et ont amélioré leurs connaissances sur les concepts de la CDB et de l'APA ainsi que les

thématiques y afférentes. Cela s'est traduit par un réel intéressement aux différentes communications, une forte implication dans les discussions en groupes/plénière et à travers la pertinence des résultats obtenus et des recommandations formulées en terme de démarche, d'actions prioritaires, de rôle des acteurs en ce qui concerne la mise en place du processus APA au Bénin.

Les résultats de l'évaluation finale des travaux a permis de constater que les participants sont dans leur grande majorité satisfaits des savoirs acquis, de la modération et ont bien apprécié l'ambiance général ayant régné tout au long de l'atelier.

La cérémonie de clôture de l' « Atelier national de Développement des capacités des acteurs béninois sur la CDB avec un point fort sur l'Accès et le Partage juste et équitable des Avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques » a été marquée par trois allocutions :

- Le mot de satisfaction et de remerciement du DAGFRN, Monsieur Bienvenu BOSSOU; suivi de l'allocution
- Du Chargé du ProCGRN, Monsieur Paul LUTZ ; et enfin le discours de clôture officielle
- Du Directeur Adjoint de Cabinet du MEPN, Monsieur Zachari MOUSSA, représentant le MEPN absent.

ANNEXES

Annexe 1 : Programme de l'atelier

Lundi, 12 Avril	I. Ouverture & introduction à la CDB
8.30	Accueil et Enregistrement
9.00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mots de Bienvenue <ul style="list-style-type: none"> ○ M. Azizou El-Hadj Issa, Directeur Général des Forêts et des Ressources Naturelles ○ Sabine Diallo, Directrice GTZ Bénin ▪ Ouverture de l'atelier <ul style="list-style-type: none"> ○ M Justin Sossou Adanmayi, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Bénin
10 :00	Pause café
10.30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Profil des acteurs présents et leurs intérêts ▪ Présentation et adoption du programme et des objectifs de l'atelier
13 :00	Pause midi
14.30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduction à la Convention sur la Diversité Biologique (Barbara Lassen)
16 :00	Pause café
16.30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stratégie Béninoise de mise en œuvre de la CDB (Bienvenu Bossou)
18.00	Suspension des travaux
19.30	Dîner de gala offert par le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature
Mardi, 13 Avril	II. Introduction à l'APA
9.00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L 'Accès aux ressources génétiques et du partage des avantages (APA) (Olivier Rukundo Barbara Lassen)
11.00	Pause café
11.30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Règlements APA : cadres internationaux (Olivier Rukundo) ▪ Cadre national APA au Bénin (Bienvenu Bossou)
13.00	Pause midi
14.30 (avec pause café)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoirs traditionnels liés aux ressources génétiques (Olivier Rukundo)
17.30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation de l'excursion
18:00	Suspension des travaux
Mercredi, 14 Avril	III. Sortie sur le terrain et études de cas
8.30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Départ vers Porto Novo
9.30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Visite guidée du Laboratoire de Pharmacognosie du Centre Béninois de la Recherche Scientifique et Technique (CBRST) et du jardin de plantes médicinales
12 :00	Déjeuner au Centre Songhay

14 :30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation : Aspects des activités du Laboratoire de Pharmacognosie touchant à l'APA (Fernand Gbaguidi) ▪ Présentation : Le cas de la Thaumatine en Cote d'Ivoire (Gustave Aboua) ▪ Discussions et échanges d'expériences des participants, réflexion sur les éléments APA des cas présentés
16.00	Pause café et départ vers Cotonou
Jeudi, 15 Avril	IV. Stratégies et législations APA
9.00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capitalisation des acquis (Olivier Ruhundo) ▪ Approches régionales : expériences du processus APA à la COMIFAC (Chouaibou Nchoutpouen)
10.40	Pause café
11.00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exemples d'approches nationales en Afrique (Chouaibou Nchoutpouen, Olivier Rukundo)
11 :30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercice en groupe : Compléter les acquis sur la base des exposés
13.00	Déjeuner
14.30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation des nouvelles acquis et regroupements ▪ Présentation du Comité Interministeriel (Bienvenu Bossou) ▪ Exercice de groupe : analyse des acteurs présents, leur role dans l'APA, leurs besoins en renforcement de capacités et attentes par rapport au Comité Interministériel
16 :30	Pause Café
17 :00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercice de groupe : analyse des acteurs présents, leur role dans l'APA, leurs besoins en renforcement de capacités et attentes par rapport au Comité Interministériel (suite et fin)
18.00	Suspension des travaux
Vendredi, 16 Avril	Recommandations
9.00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Restitutions des travaux de groupes et discussions ▪ Elaboration des recommandations de l'atelier
10.30	Pause Café
11.00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation de l'atelier
12.30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Résumé et clôture
13.00	Déjeuner et départ

Annexe 2 : Attentes des participants

Catégories	Contenu
Connaissances : <ul style="list-style-type: none"> • APA • Biodiversité • Ressources génétiques/naturelles 	<p>Meilleure connaissance de la CDB et de l'APA</p> <p>Echanger sur la problématique APA</p> <p>Approfondir les connaissances sur le concept APA</p> <p>Meilleure connaissance du concept APA en vue de la cogestion des ressources naturelles au sein des communautés</p> <p>Mieux internaliser le concept APA</p> <p>Partage d'expérience aussi bien au niveau local qu'international</p> <p>Connaître les objectifs de l'APA</p> <p>Position de l'APA par rapport aux OGM (quelle relation ?)</p> <p>Mieux comprendre le processus négociation de l'APA</p> <p>Meilleure appropriation des cadres internationaux sur l'APA</p> <p>Appropriation du cadre international APA pour bien élaborer règlement national</p> <p>Quel lien entre le régime international AP et les pratiques des communautés locales</p> <p>Critères pour le partage des avantages provenant du partage des ressources génétiques</p> <p>Avoir les connaissances et mécanismes de valorisation des ressources génétiques au Bénin</p> <p>Mieux comprendre le lien entre la convention et l'Accord sur les aspects droit et propriété intellectuelle qui touchent au commerce à l'OMC</p> <p>Mieux connaître pour mieux valoriser les ressources génétiques des aires protégées</p> <p>Savoir comment gérer de façon équitable les ressources génétiques</p> <p>Meilleur connaissance des avantages issus de la biodiversité</p> <p>Mieux comprendre la biodiversité</p> <p>S'approprier les différentes conventions sur la biodiversité</p> <p>Comment préserver la biodiversité pour une utilisation plus</p>

	<p>rationnelle et judicieuse</p> <p>Mieux maîtriser les principes de la biodiversité dans la protection de la santé</p> <p>Faire connaître le laboratoire de pharmacognosie et la nécessité de faire des analyses chimiques et biologiques des plantes médicinales aromatiques et à parfums pour la santé et le bien être</p> <p>Avoir une connaissance approfondie sur l'exploitation des ressources génétiques</p> <p>Savoir comment se fera le partage équitable dont on parle</p> <p>Savoir les stratégies qu'à mise en œuvre la CDB pour atteindre son objectif</p>
Echange d'expériences	<p>Partage d'expériences en matière de conservation de biodiversité</p> <p>Echanger sur la problématique de l'APA</p> <p>Echange entre participants sur les objectifs de l'atelier et sur comment les atteindre au profit des populations cibles</p> <p>Propager les expériences sur la biodiversité</p>
Rôles des acteurs	<p>Quel rôle jouera le parlement dans la mise en place et la mise en œuvre de l'APA</p> <p>Identifier les éléments clés et préciser le rôle des acteurs identifiés pour que le travail du comité interministériels soit privé</p> <p>Connaître le rôle de l'APA</p> <p>Quel rôle jouer en tant que OSC dans l'APA</p> <p>Rôle du député sur l'APA et la biodiversité</p>
<p>Mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie et législation nationale • Participation des communautés • Valorisation des connaissances traditionnelles 	<p>Concrétiser les décisions issues de l'atelier</p> <p>Elaborer les critères de partage desdites ressources</p> <p>Parvenir aux échanges frais qui pourraient aider le Bénin à parvenir à l'APA</p> <p>Appropriation du cadre international APA pour une bonne élaboration de l'APA au plan national</p> <p>Disposer des informations nécessaires en vue d'élaborer une stratégie APA au Bénin</p> <p>Maîtriser les expériences d'autres pays en matière d'élaboration de stratégie et législation APA</p>

	<p>Intégrer la recherche dans la gestion des ressources génétiques</p> <p>Développer les procédures d'accès et de partage équitable des avantages liés à l'exploitation des ressources génétiques</p> <p>Les résolutions pour l'atteinte des objectifs relatifs à l'exploitation des ressources génétiques</p> <p>Que la CDB fasse en sorte que les intellectuels aillent enfin à l'école des TP</p> <p>Faire une restitution à la base</p> <p>Parvenir aux échanges francs pouvant aider à l'appropriation réelle du concept APA par le Bénin</p> <p>Identifier les besoins en renforcement de capacités pour la mise en œuvre de l'APA</p> <p>Partage d'expériences entre acteurs pour ébaucher la stratégie nationale APA</p> <p>Maitrise des questions de biodiversité</p> <p>Ressources financières pour le budget nation</p> <p>Recommandation pour guider le comité interministériel pour le concept APA au Bénin</p> <p>Sortir de l'atelier en ayant la capacité de bien gérer les ressources naturelles</p> <p>Dispositions pratiques pour le partage juste et équitable des avantages liés à l'utilisation des ressources génétiques</p> <p>Implications de l'APA pour le Bénin</p> <p>S'inspirer des expériences des autres pays africains pour élaborer une législation appropriée en la matière</p> <p>Disposer d'information pour élaborer une stratégie APA</p> <p>La réglementation prenne véritablement en compte les communautés, gardiennes des ressources</p> <p>Où en est le Bénin en ce qui concerne la réglementation ?</p> <p>Donner une importance aux communautés dans la gestion des ressources génétiques</p> <p>Bonne représentation et participation des communautés locales</p> <p>Comment garantir un bénéfice direct aux gardiens des RNG</p>
--	--

	<p>Tirer des profits pouvant relancer les activités</p> <p>Amélioration et revalorisation de la médecine traditionnelle au Bénin</p> <p>La réglementation à élaborer et qui sera mis en œuvre prenne en compte les communautés gardiennes des ressources</p>
Appuis directs	<p>Appui de l'Etat aux tradipraticiens</p> <p>Renforcer les populations pour la bonne gestion des ressources naturelles</p> <p>Quel appui un comité villageois peut-il avoir pour valoriser son jardin botanique ?</p> <p>Appuis financiers aux initiatives privées et collectives en médecine traditionnelle</p> <p>Renforcement des jardins botaniques et de la transformation</p>

Annexe 3 : Savoirs APA et savoirs non APA

Savoir lié aux RG et touchant à l'APA	Savoir non-lié aux RG et à l' APA
<ol style="list-style-type: none"> 1. Deux gouttes nasales de beurre de karité contre le rhume 2. Tamarantus indica pour la guérison de fracture 3. Beurre de karité (pommade) pour fortifier le nouveau né et traiter des problèmes dermatologiques 4. Utilisation de Calotropis procera pour la prise en masse du lait dans la fabrication du fromage 5. Graisse de lion pour le massage (douleurs musculaires, entorse, rhumatismes) 6. Ocimum gratissimum <ul style="list-style-type: none"> • Antibiotique • Antifongique • Antiulcéreuse 7. Racines de Caesalpinia bonduc et la prostate 8. Pour lutter contre les gastro-entérites <ul style="list-style-type: none"> • Lophira lanceolata • Khaya senegalensis • Potasse en décoction 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Utilisation du Raphia-houkeri dans la fabrication de paniers des sacs, etc. 2. La puissance du verbe du traitement 3. Protection des RG par les méthodes traditionnelles 4. Le FA 5. Le « GBESSISSA » 6. Accouchement traditionnel 7. Scarifications

Deux exemples de savoir traditionnel n'ont pas pu être regroupés dans ces deux catégories. Il s'agit de :

- La maîtrise des connaissances ;
- La transmission.

Annexe 4: Propositions pour obtenir un résultat différent du cas présenté sur la Thaumatine

Ilots	Propositions
1	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une législation protégeant les connaissances endogènes et les résultats des recherches sur les ressources génétiques • Instaurer un système de valorisation des résultats de recherches scientifiques et technologiques • Mettre en place un système de partage des avantages découlant de la valorisation des connaissances et recherches
2	<ul style="list-style-type: none"> • Autorisation écrite par une autorité reconnue avant collecte d'information sur/ou prélèvement de la RB • Mettre en place un cadre légal d'utilisation des RG • Droit de PI sur toute découverte
3	<ul style="list-style-type: none"> • Capitalisation des ressources génétiques • Sécuriser les connaissances des tradipraticiens • Prévoir une législation sur l'accès, l'utilisation et l'exportation des RG • Sécurisation des résultats de recherche co-dirigée par le sud-nord
4	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire, capitalisation et développement des ressources génétiques au niveau national soutenu par les politiques • Les communautés locales doivent être sensibilisées sur l'importance des ressources génétiques • Les communautés locales doivent refuser de léguer leurs savoirs et richesses génétiques sans contrat de confidentialité • Tenir compte de l'origine de la ressource dans l'octroi du brevet
5	<ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation de la ressource par les deux parties avant le projet d'exploitation • Informer et sensibiliser les communautés sur l'APA • Elaborer une politique/loi sur l'APA • Encourager de façon significative les recherches

Annexe 5 : Rôles, contributions, besoins de renforcement de capacités des acteurs et attentes en ce qui concerne le Comité Interministériel APA Bénin

➤ Chercheurs

N°	Rôles	Contribution (ce que je peux apporter)	Besoin de renforcement de capacités	Attentes par rapport au comité APA
1	Aider à identifier et reconnaître les RG au niveau national	<ul style="list-style-type: none"> • Caractériser ces ressources ; • Valoriser les RG ; • Informer et sensibiliser les 1^{ers} acteurs APA 	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre disponibles les technologies des recherches (équipements) • Disposer de Personnel qualifié • Construire de laboratoires ; • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre des dispositions pour faciliter une bonne collaboration entre acteurs ; • Soutenir les actions de création de laboratoires.
2	1 ^{ères} études de caractérisation	Assurer l'étude	Idem	Rendre disponible les moyens de recherche
3	Recherche des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les collaborations avec les laboratoires du Nord • Assurer la confidentialité de la recherche ; • Faire connaître et respecter le régime national APA en vigueur 	<ul style="list-style-type: none"> • Former les chercheurs sur le régime APA • Former les Chercheurs sur les règles de confidentialité du régime APA 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la formation des chercheurs sur le régime national et international APA
4	Clarifier les valeurs réelles des RG au comité APA	Mettre à disposition du comité national APA des résultats d'étude des valeurs des RG.		Prendre des dispositions pour la gestion des informations sur les valeurs des RG.
5	Construire une banque de données des RG	Rendre disponibles les données	Former des personnels qualifiés pour la conservation des données ; Construction de laboratoires	Rendre disponible une structure ou un labo de conservation des données

➤ Praticiens de la médecine traditionnelle et organisations locales

➤ Autres Ministères et Assemblée Nationale

N°	Rôles	Contribution (ce que je peux apporter)	Besoin de renforcement de capacités	Attentes par rapport au comité APA
MC	Faciliter la reconnaissance et la commercialisation des produits issus des ressources génétiques et biologiques	<ul style="list-style-type: none"> - Aider à la conformité des engagements pris au plan multilatéral dans les négociations en cours sur le processus APA -Mettre à la disposition des acteurs l'ADPIC (Accord sur les Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle qui touchent au Commerce) -Apporter l'expertise à la définition de la position du Bénin dans les négociations APA 	Connaître la CDB	Mise en œuvre effective du cadre législatif élaboré sur APA

N°	Rôles	Contribution (ce que je peux apporter)	Besoin de renforcement de capacités	Attentes par rapport au comité interministériel
	Sauvegarder et conserver la Biodiversité	Entretien et surveillance des RG	Appuis financier et Matériel et formation Voyage d'échange	Recensement et classement des cites des RG dans les domaines public Initiation d'une loi pour la reconnaissance des acteurs
	Fournisseurs du savoir traditionnel	Mettre à disposition la matière première	Mettre en place des industries de transformation locales Formation des acteurs	Garantir la traçabilité en amont et en aval vers l'obtention du produit fini
	Information éducation et communication des pères	Formation et sensibilisation	Outils de formation Appuis financier	Prendre en compte dans le PTA d'APA les besoins d'IEC du PMT
	Renforcement des ressources génétiques	Création des jardins Botaniques et jardins de plantes médicinales	Expertise des botanistes et des forestiers ; appuis financier	Loi régissant la protection et création

MS	Evaluer les qualités des produits issus de l'exploitation des RG et RB	Certifier les produits	Formation des cadres et des praticiens de la médecine traditionnelle	Organiser régulièrement des creusets d'échanges et d'informations entre les acteurs intervenant dans l'APA
	Coordonner les activités des praticiens de la médecine traditionnelle	Informier, Eduquer et communiquer, pour le changement de comportement,		
MJ	Aider à mettre en place le cadre juridique APA	Contribuer à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires APA	Sensibiliser et former tous les acteurs Informier et former les membres de la Commission nationale de Législation et de Codification sur les RGB	Atteinte de tous les objectifs fixés
MAEP	Contrôler les produits issus des ressources génétiques et biologiques à l'import et à l'export (parasites des végétaux, qualité)	Aider à améliorer la qualité des produits	Aider à la création d'un cadre de concertation	
MFE	Mobiliser les ressources financières	Faire respecter les principes budgétaires		
	Aider à partager les avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques et biologiques	Aider à la mise à disposition des fonds au profit du comité interministériel	Connaître la CDB Visite d'échanges et de paradigmes	Cadre législatif et réglementaire élaboré avec l'adhésion de toutes les parties prenantes
MCRI	Créer en collaboration avec le MS, le MEPN un creuset des OSC intervenant dans le processus APA	Faire des OSC des acteurs à part entière de l'APA	Formation sur les concepts clés : RG, RB, Bioprospection, Biodiversité, APA Visite d'échanges et de paradigme	S'approprier de toutes les garanties et sécurités sur le processus APA

	Appuyer les OSC dans le processus (appui conseil, formations, appui financier...)		Place des OSC dans le processus APA, obligations du MCRI à l'égard des OSC en matière d'APA	
--	---	--	---	--

➤ Société civile

N°	Rôles	Contribution (ce que je peux apporter)	Besoin de renforcement de capacités	Attentes par rapport au comité APA	Attentes par rapport au gouvernement
1	Information Sensibilisation Formation des communautés locales	Ressources humaines (expertise, appuis techniques etc.) Mobilisation en partie des ressources financières le cas échéant Souplesse et adaptation dans l'organisation	Mise en place de pôle de compétence (scientifique, juridique) Formation, information et documentation Partenariat/alliance avec d'autres acteurs	Implication à toutes les étapes du processus APA Une représentation conséquente de la Société civile dans le comité national APA	Considération et confiance des autorités nationales compétentes Le Bénin se dote d'un comité national APA opérationnel constitué de cadres compétents, indépendants et détachés par l'administration Appui du comité national APA (financier, matériel et technique)
2	Information, sensibilisation et formation des élus locaux	idem	idem	idem	idem
3	Information Sensibilisation Formation des tradi-praticiens	idem	idem	idem	idem

4	Information sensibilisation et formation des hommes de médias	idem	idem	idem	idem
5	Plaidoyer et lobbying à l'endroit des parlementaires	idem	idem	idem Mobilisation des ressources	idem
6	Plaidoyer à l'endroit du gouvernement	idem	idem	Faciliter l'accès aux autorités publiques Ressources financière	idem
7	Relayer l'information au niveau des autres organisations de la société civile	idem	idem	idem	idem
8	Participation au processus APA aux niveaux : National, Sous-régional et international	Contributions des groupes cibles avec lesquels nous travaillons Opinions, idées et positions de la société civile	Informations Logistique	idem	idem
9	Veille sur les ressources génétiques	Souplesse et adaptation dans l'organisation Facilité d'accès aux acteurs à la base Capacité d'accès aux ressources et aux détenteurs des connaissances traditionnelles Confiance des détenteurs de savoirs traditionnels	idem	Soutien	idem

➤ MEPN

N°	Rôles	Contribution (ce que je peux apporter)	Besoin de renforcement de capacités	Attentes par rapport au comité APA
1	Coordination du processus	Point focal CDB au sein du MEPN	Moyen humain, financier et matériel pour une autonomie de fonctionnement	Bon accompagnement des autres membres du comité
2	Avis technique pour le prélèvement des RG	Textes, existence d'une Direction Technique au sein de la DGFRN	Moyen humain, financier et matériel	
3	Contribuer à l'inventaire des RG	IFN, constituer une banque gène des ressources faunique et végétale	Moyen humain, financier, infrastructures, et matériel, Formation du personnel	Faciliter la capitalisation tous les acquis et l'identification de ce qu'il reste à faire en matière d'inventaire des RG.
4	Développer un système de Communication Education Sensibilisation du Publique	Contribuer à l'identification des groupes cibles, élaborer des messages appropriés au contexte socio-culturel	Moyens financier, humain, matériel, formation de spécialiste en matière d'APA	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication intégré
5	Contrôler l'exploitation et la circulation des RG	Texte, Direction Technique au sein de la DGFRN	Moyen humain, financier et matériel	Recenser les textes existants
6	Veiller à la conformité des textes existants avec la législation APA	Rendre disponible les textes législatifs et réglementaires existants au sein du MEPN, informer le personnel sur le concept APA	Moyens humain, financier matériel	Exploiter les textes existants
7	Veiller à la prise en compte du concept APA dans les nouvelles dispositions des ministères sectoriels	Informers les autres ministères sectoriels pour l'intégration du concept APA dans les nouveaux textes	Moyens humain, financier matériel	Relayer l'information au niveau des autres ministères
8	Mettre en place un comité national APA	Identifier les acteurs, envoyer un message pour la sélection des délégués, formaliser le comité	Moyens humain, financier matériel	Les acteurs identifiés désignent des cadres actifs
9	Développer et renforcer le partenariat avec les	Identifier les partenaires potentiels	Moyens humain, financier matériel	Chaque ministère sectoriel joue le même

	institutions nationales et sous régionales	extérieurs, amener le MEPN à jouer son rôle de leader en matière d'APA dans la sous région		rôle dans la sous région
10	Développer et mettre en œuvre un système de suivi évaluation du cadre élaboré	Elaborer le système, définir des indicateurs facilement mesurables	Moyens humain, financier matériel	Idem pour les autres ministères
11	Faciliter l'échange d'information sur l'APA	Alimenter le CHM-Bénin, et les autres sites web du MEPN	Moyens humain, financier matériel	Chaque ministère sectoriel identifie un cadre actif pour alimenter les réseaux d'information existants

Annexe 6 : Conclusions du Comité de rédaction des recommandations de l'atelier

PREAMBULE

Les participants à l'Atelier national de Développement des capacités des acteurs Béninois sur la CDB avec un point fort sur l'Accès et le Partage juste et équitable des Avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques (APA) qui s'est tenu à Cotonou, au Bénin du 12 au 16 avril 2010.

- Reconnaissant l'importance de la richesse du Bénin en matière de ressources biologiques, ressources génétiques et connaissances traditionnelles et le potentiel qui en découle pour l'amélioration des conditions de vie de la population et pour la lutte contre la pauvreté et le développement durable au Bénin,
- Prenant note de l'appel de la communauté internationale pour que l'année 2010 soit célébrée comme l'année de la biodiversité et du développement et réitérant ainsi la nécessité que les dirigeants s'engagent davantage en vue de protéger les ressources biologiques et les ressources génétiques pour que les pays puissent bénéficier d'un partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation de leurs ressources.
- Prenant en compte la décision du Gouvernement du Bénin de mettre sur pied un comité interministériel APA chargé entre autres de :
 - assurer l'interface avec le régime international APA en cours de négociation,
 - mobiliser les ressources nécessaires à l'élaboration et la mise en œuvre d'une réglementation nationale en matière d'APA,

Considérant le rôle que commence déjà à jouer le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Bénin en matière d'APA au niveau de la sous région ouest africaine,

- Vu que ce rôle présente des exigences en matière de résultat pour le pays ;
- Considérant la contribution substantielle de l'Initiative pour le renforcement des capacités en Afrique en matière d'APA à la réussite de l'atelier ;
- Considérant l'esprit et la qualité des échanges qui ont caractérisé les travaux de l'atelier ;
- Considérant les contributions et engagements auxquels ont abouti les travaux ;

Par la présente recommande ce qui suit :

4. A l'endroit du Gouvernement

- ✓ Du domaine de la loi
 - Créer un cadre légal
 - Intégrer le régime APA dans les politiques et stratégies nationales
 - Prendre une loi pour intégrer la médecine traditionnelle dans le système national de santé publique

- ✓ Du domaine du financement
 - Mobiliser les ressources financières pour le bon fonctionnement du Comité
 - Prévoir au budget national les moyens de mise en œuvre de l'APA et du fonctionnement du comité ou des comités
 - Instaurer un fonds d'aide et de valorisation des connaissances traditionnelles
 - Instaurer un fonds d'aide à la valorisation des connaissances traditionnelles liées aux Ressources Génétiques
- ✓ Du domaine institutionnel
 - Formaliser le Comité ou les comités APA

5. A l'endroit du Comité Interministériel

- ✓ Du domaine des fonctions et travail du Comité
 - Définir des critères pour le choix des membres (se structurer sur la base de compétences techniques et non politiques, les membres du Comité Interministériel doivent être disponibles qualifiés et opérationnels)
 - Mettre en place un secrétariat permanent
 - Mettre en place un système de communication efficace
 - Elaborer un plan de travail d'exécution de sa mission
 - Instaurer une démarche participative et d'ouverture aux autres acteurs
- ✓ Du domaine de l'opérationnalisation de l'APA (Elaboration et mise en œuvre de l'APA)
 - Elaborer un projet de loi APA
 - Suivre et évaluer la mise en œuvre du régime national APA
 - Proposer un plan d'actions pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie et d'un régime APA
 - Regard du comité ou des comités APA sur la collaboration des laboratoires nationaux avec des laboratoires étrangers

6. A l'endroit des autres acteurs

- ✓ Recommandations générales
 - S'organiser pour accompagner le Comité Interministériel
 - Mobiliser les appuis nécessaires pour la mise en place du régime APA
 - Sensibiliser et organiser les acteurs à la base
 - Informer, sensibiliser et inviter chaque groupe d'acteurs à se joindre au processus
 - Instaurer une collaboration parfaite et transparente entre chercheurs et praticiens de la MT et communautés locales
- ✓ Recommandations à l'endroit des praticiens de la Médecine Traditionnelle
 - Collaborer franchement avec les autres acteurs surtout les chercheurs à travers une meilleure organisation

- ✓ Recommandations à l'endroit des chercheurs
 - Poursuivre la recherche dans le domaine de la connaissance des RG
 - Collaborer étroitement avec les praticiens de la médecine Traditionnelle pour la valorisation des RGB

- ✓ Recommandations à l'endroit de l'Assemblée Nationale
 - Faciliter l'adoption des lois relatives à l'APA
 - Contrôler la mise en œuvre des lois relatives à l'APA

Fait à Cotonou, le 16 avril 2010

Le Comité restreint de rédaction des recommandations de l'atelier :

Colonel Bienvenu BOSSOU

Armèle GAYET AHLINVI

Dr Fernand GBAGUIDI

Nestor MAHINO

Julien SASSA SINKOU

Annexe 7 : Liste des Participants

NOM & PRENOMS	STRUCTURE/FONCTION	ADRESSE		E-mail
		Tél	B.P.	
ADODO Soumanou	MEF/SCE Recettes	97 16 19 11	BP 40 Cotonou	adosoum@yahoo.fr
AFFODJI Jules	MNPMT/Santé	95 96 87 88		affodji@yahoo.fr
AFFOUKOU Mathias	DGFRN	96 94 98 48		affoukoumathias2005@yahoo.fr
AGBAHUNGBA A. Georges	Personne ressource	90 94 69 91		g.agbahungba@yahoo.fr
AGBANGLA D. Gaétan	CTPN/MEPN	90 03 48 63	Cotonou	gatanagbangla@yahoo.fr
AGOSSOU Euloge	Planificateur /DGFRN	97 12 45 40		adesou03@yahoo.fr
AKATI Marie Louise	DGCE/MC	97 59 47 92	04 BP 83 Cotonou	mlakati@yahoo.fr
AKPONA Hugues	DGFRN	97 57 14 58	BP 482 Parakou	akpona@gmail.com
BONI Moussa	Producteur		WASSA Pehunco	
DAH-DOVONON Z. Jean	Chercheur forestier	90 03 21 86		jeandovonon@yahoo.fr
DJATO Djaléni	Président AVIGREF	90 66 49 34	01 21 Tanguiéta	djattoyempa@yahoo.fr
DOSSOUKPEVI René	Labo Génétique	95 06 35 90		dossoukpevirene@yahoo.fr
GAYET AHLINVI Armèle	C/CSE/MCRI	95 45 20 82		armeleg2001@yahoo.fr

GBAFFONOU Constance	MJLDH	97 61 75 33		constanou@yahoo.fr
GBENOU Joachim D.	Lab pharmacognosie			gjdjim@yahoo.fr
GOMINAN Séidou	D/Pêche	97 16 09 51	B.01 B.P. 383 Cotonou	agominan@yahoo.fr
HOUANDJI Agossou	DPP/MEPN	97 64 64 61	01 BP 3621 Cotonou	ahouandji2005@yahoo.fr
KAKPO Théophile	PGFTR/DGFRN	90 90 22 62		theophilekakpo8@yahoo.fr
LOKOSSOU Orphée	PFN Biosécurité	95 45 07 24	BP 2014 Calavi	lokoussou@yahoo.fr
MIKPON Toussaint	INRAB Chercheur	95 40 74 20	01 BP 665	owoyori@yahoo.fr
OKOUIDJO Babatoundé	Pdt CGGUA	95 54 37 82	KILIBO	
SEKO N'goye Enock	DGFRN	97 77 67 44		sekogoye@yahoo.fr
SIMEON Pulchérie	CTJ/MEPN	90 03 17 80	03 BP 3629 Cotonou	simeonp69@yahoo.fr
ZANOU Armande	DGE/MEPN	95 05 02 28	Cotonou	azanou02@yahoo.fr